

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 13 juin 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	9

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin, à 19 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Phillippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

OGER Isabelle

WALLERICH Alain

GUINDT Philippe

THILL Céline à partir de 20H

IMMER Alain

VALANCE Bénédicte

SIVEC Jean

VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEHIN Gaël

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe

PEREIRA Julien

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

Mme OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 638 Subvention exceptionnelle au Collège Charles PEGUY

Suite à la participation au championnat de France de 9 jeunes filles sportives de la Section Sportive Scolaire Handball, à Manosque du 17 au 20 mai 2022, Mme La Principale du Collège Charles Péguy de Cattenom a sollicité les communes afin d'apporter un concours financier pour couvrir les frais de cet évènement et faire diminuer la part financière des familles, dont une participante de notre commune.

La Commission Animation du 02 mai 2022 a souhaité apporter son soutien et a proposé le versement d'une subvention d'un montant de 100€. Compte tenu de la date de l'évènement Monsieur le Maire a procédé au paiement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la décision ci-dessus prise par le Maire dans le domaine de la délégation générale, qui lui a été consentie par délibération n° 2020 – 487 du 28 mai 2020.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16/06/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 16/06/2022

Le Maire,